

3-COMPOSITION « FONCTIONNALISTE »

Rues Feray, St Nicolas, de l'Europe

DÉFINITION

Réf. André Lurçat, Jean Ginsberg, J.J.P. Oud, Tony Garnier...

Elle concerne une architecture de « barres » dans laquelle la volumétrie et l'expression des façades identifient les fonctions internes.

Elle conserve une certaine actualité formelle, ce qui traduit une conception initiale novatrice.

Îlots G (1948), O nord (1951), AO (1952).



Îlot G, rue Feray

DESCRIPTION

Les éléments architectoniques de cette typologie sont les suivants :

- pas de hiérarchie qualitative de traitement des façades avant et arrière
- composition ordonnée (superposition, stratification horizontale ou verticale), rythmée (alternances, verticalités, répétition)
- « architecture sans fin » sauf dans le cas de l'îlot G qui possède un étage en attique (en retrait) qui termine la hauteur et des baies en pignon qui achèvent la longueur de l'immeuble (c'est le cas pour les 3 immeubles)
- balcons (saillants) et loggias (retrés)
- auvent
- porches
- terrasses
- attique (en retrait) (îlot G)
- découpage volumétrique vigoureux
- enduit lisse
- baies carrées
- baies d'angle
- portes-fenêtres

- garde-corps
- commerces en avancée
- verrières verticales de cages d'escaliers
- poteaux
- détails « style paquebot » (serrureries, garde-corps, coursives, balcons-coursives, porte-à-faux...)
- orientation Nord-Sud



Îlot A0, rue de l'Europe

MODÈLE



Composition « fonctionnaliste »

1. Toiture en ardoises (qui déroge au style Fonctionnaliste qui proscriit les toitures)
2. Cheminées cimentées
3. Façade en retrait de l'ossature (en porte-à-faux sur l'îlot G)
4. Encadrement de baies saillant à profil simple
5. Balcon à garde-corps métallique
6. Baies de proportions proches du carré (ailleurs : horizontales)
7. Volets métalliques pliants (ailleurs volets pliants bois ou roulants bois)
8. Portes fenêtres larges 3 à 4 vantaux
9. Loggia saillante prolongeant le séjour
10. Façade uniforme (ici les profils lisses se détachent sur un fond rugueux)
11. Trois étages pleins (3 sur l'îlot G-dont un en attique, 4 sur l'îlot A0)
12. Socle « technique » surélevant le rez-de-chaussée
13. Orientation Sud, interface avec un espace vert (ici îlot O : square Delaunay, ailleurs place Sepmanville : îlot G, jardin privé : îlot A0). Les façades Nord sont dédiées aux pièces de service (cuisine, salle de bains, cages d'escalier et entrées).

Note :

L'architecture Fonctionnaliste d'Évreux s'inspire en se tenant à distance d'une application stricte des « 5 points de l'architecture moderne » énoncés par le Corbusier :

- le piloti
- le toit-terrasse
- le plan libre
- la fenêtre en bandeau
- la façade libre

L'immeuble de l'îlot G (de Brettes architecte) est le plus proche de ces principes avec notamment sa façade en porte à faux, ses terrasses accessibles en attique, sa toiture masquée.

PRINCIPE DE TRAITEMENT

Principes généraux

La masse fait principe (on ne distingue pas artificiellement les parties de bâtiment) (1)



1



2

Le détail révèle le principe (ici, le garde-corps en claustra le long de la coursive qui répète celui des celliers extérieurs ; ailleurs, un garde-corps qui scande loggias et balcons) (2)



3



4

Les façades, les encadrements de baies, et les intérieurs de loggias conserveront un ton uniforme, sauf si la forme apparaît comme un « motif » (3)

Les auvents seront de même teinte que les façades (4)

Les corniches seront dans le ton des façades ou marquées (blanc...) (5)



5



6

Les serrureries sont de couleur uniforme (6)

Des stores-bannes colorés, identiques pour tout l'immeuble (teintes vives), sont possibles pour animer les façades (7)

Les volets sont conservés de teinte uniforme (8)



7



8

Les portes de garage et les volets de bois vernis ont un effet architectural constitutif du type (îlot AO), ils sont à conserver (9)

Les parements éventuels sur les entrées sont à maintenir (10)

Il est important que les co-proprétés soient rigoureuses sur l'occupation des terrasses et loggias (éviter le stockage permanent, éviter l'occultation des garde-corps) (11)

Les volets pliants bois doivent être maintenus, les coffres extérieurs de volets roulants PVC sont interdits (12)

Ne pas détailler les volumes par une teinte contrastée (13)

Maintenir les volets roulants bois sur portes-fenêtres de balcon (14)



9



10



11



12



13



14

Attentions spécifiques

Les balcons doivent faire l'objet d'expertise de sécurité (notamment quand les ferrillages apparaissent) (15)

Les toitures de terrasses accessibles doivent faire l'objet de rénovations dans les règles de l'art (16)

Les matériaux de rénovation ne doivent pas épaissir le chant des auvents (17)

Maintenir l'intégrité des garde-corps (18)



15



16



17



18

CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

51 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02.32.33.15.78
caue27.fr

FAÇADES - TYPE 3
Janvier 2020